

Valeurs nobiliaires et idéal chevaleresque. L'action du gouverneur François de Mandelot (1568-1582)

Gautier Mingous



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/12426>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2018

Pagination : 327-341

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Gautier Mingous, « Valeurs nobiliaires et idéal chevaleresque. L'action du gouverneur François de Mandelot (1568-1582) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 97/2 | 2018, mis en ligne le 18 juin 2019, consulté le 25 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/12426>

Ce document a été généré automatiquement le 25 octobre 2019.

© Tous droits réservés

Valeurs nobiliaires et idéal chevaleresque. L'action du gouverneur François de Mandelot (1568-1582)

Gautier Mingous

- 1 Malgré le rôle politique considérable qui a été le sien durant les vingt années de sa charge, seules deux représentations iconographiques de François de Mandelot, gouverneur du Lyonnais, ont été conservées. La première est une médaille d'un auteur inconnu, certainement réalisée vers 1572, qui représente le gouverneur de profil, vêtu d'un harnois et d'une cape¹. La seconde est une huile sur toile anonyme datant des années 1580². Mandelot y est sobrement portraituré avec pour seul attribut un large collier dont le médaillon demeure en grande partie caché. Il semblerait toutefois qu'il s'agisse du cordon de l'ordre du Saint-Esprit que le gouverneur a rejoint en 1582. À travers ces représentations sont donc associés au personnage deux attributs essentiels et traditionnels de la noblesse et de la chevalerie : l'un renvoie à la vocation guerrière du noble chevalier dont la fonction sociale est de protéger les deux autres ordres ; l'autre reflète la fidélité et le service dus par le chevalier à son souverain. François de Mandelot apparaît ainsi, à travers ces représentations, comme l'archétype du parfait chevalier tout entier dévoué à sa mission de défendre militairement le royaume et la monarchie.
- 2 Nommé lieutenant général du Lyonnais en août 1568 puis gouverneur de cette même province en 1571³, François de Mandelot (1529-1588) est le fils de Georges de Mandelot, seigneur de Passy, et de Charlotte Igny⁴. Page de Jacques de Savoie, duc de Nemours, puis gentilhomme de la chambre du roi, il s'impose dans la carrière des armes en tant que lieutenant de l'une des compagnies de gendarmes du duc et combat à ses côtés face à Charles Quint durant les années 1550⁵. Épris de culture chevaleresque⁶, il est reçu dans l'ordre de Saint-Michel en juillet 1565 en récompense de son activité militaire durant la première guerre civile⁷. Si beaucoup de nobles sont restés éloignés des

champs de bataille, Mandelot s'engage pleinement pour le roi de France et participe notamment à la bataille de Saint-Denis le 10 novembre 1567. Il est finalement récompensé pour tout son service en devenant lieutenant général du Lyonnais en l'absence du duc de Nemours, avant d'obtenir le titre de gouverneur. En 1582, il devient chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, ultime étape d'une course aux honneurs poursuivie par de nombreux membres de la noblesse d'épée.

- 3 François de Mandelot s'intègre parfaitement à une définition traditionnelle de la noblesse fondée sur la vertu, l'engagement et l'honneur⁸. Les fondements idéologiques et moraux du deuxième ordre de la société se trouvent renforcés par les fonctions politiques et militaires occupées par le personnage. En tant que représentant du roi dans une province frontière du royaume, Mandelot a été amené à mettre au service de son souverain sa renommée et ses compétences guerrières, conformément aux idéaux chevaleresques véhiculés par les ordres princiers et par la communauté d'honneur restreinte à laquelle il prend part. Le service par les armes et le système de valeurs qui assure la supériorité des membres de la chevalerie s'accordent donc parfaitement à la charge de gouverneur. La culture politique partagée par les membres de la noblesse s'intègre à l'idéal chevaleresque et tous deux participent au dialogue mis en place entre le roi et ses nobles⁹. Or, la période des guerres civiles du XVI^e siècle s'insère dans un contexte d'évolution du rapport entre noblesse et chevalerie, selon laquelle la morale chevaleresque s'effacerait au profit d'une guerre moins conforme aux idéaux traditionnels de la bonne guerre¹⁰. Dans le même temps, le pouvoir royal a tenté de renforcer le contrôle des prétendants à la noblesse¹¹ et a fait évoluer les objectifs des ordres princiers pour les rendre conformes à la politique prônée par le souverain¹². Ces changements ont pu être analysés comme un crépuscule de la chevalerie, bien que l'historiographie récente préfère parler de recompositions des idéaux chevaleresques plutôt que d'une disparition de ces valeurs¹³.
- 4 L'exemple de François de Mandelot peut permettre d'étudier le rapport entre noblesse et chevalerie dans le cadre précis de la fonction de gouverneur en période de guerres civiles. Si l'appartenance à la chevalerie et à la noblesse ouvre un espace de dialogue avec le souverain, qu'en est-il au niveau local d'une ville ou d'une province ? Les décisions et les actions du gouverneur, tant politiques que militaires, sont-elles pétries d'idéaux chevaleresques traditionnels ou ne sont-elles que le reflet de valeurs nobiliaires partagées par l'ensemble des détenteurs de cette charge ? L'étude d'une documentation variée peut apporter des éléments de réponse à ces questions. À travers la lecture de textes émanant des pouvoirs urbains, de la correspondance de Mandelot ou de sources littéraires, il s'agit de comprendre si le métier de gouverneur s'est accompagné d'une exaltation des valeurs chevaleresques dans le quotidien de la vie politique et militaire, et si le représentant du roi a pu être perçu par son entourage et par les différents acteurs du pouvoir urbain comme un gouverneur chevalier.
- 5 Un rappel des fonctions du gouverneur et de l'action de Mandelot permettra d'observer la place centrale qu'il a occupée au sein de la vie politique lyonnaise, se distinguant des autres autorités par son statut. L'étude de la correspondance échangée en temps de guerre sera ensuite un moyen d'analyser le discours que porte un homme de guerre sur son action et sur lui-même pour comprendre si les idéaux traditionnels de la chevalerie sont mobilisés dans ces dialogues épistolaires et s'ils imprègnent le quotidien militaire du gouverneur. Enfin, la lecture de sources extérieures au gouverneur permettra de comprendre comment les faits d'armes de Mandelot ont été reçus par la société

lyonnaise et comment les aspects politiques de son gouvernement ont davantage été mis en avant que sa vertu chevaleresque.

François de Mandelot, gouverneur d'épée et premier noble de la cité

- 6 Les débuts de François de Mandelot à la charge de lieutenant général du Lyonnais insistent d'emblée sur les compétences militaires du personnage. Issu de la noblesse d'épée, il est l'homme de la situation pour gouverner la province en l'absence du duc de Nemours. Les lettres de nominations émises par le roi ou reprises par son entourage rappellent son statut nobiliaire et son appartenance au monde des armes. Il est en effet chevalier de l'ordre du roi et capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes pour Jacques de Savoie¹⁴. Ces attributs, sans cesse répétés, ne servent pas uniquement à exalter le lignage de Mandelot ou à rappeler sa vertu. Ils sont aussi un moyen de justifier le choix d'un tel homme à la tête d'une province frontalière en proie aux troubles civils.
- 7 La fonction première du gouverneur ou du lieutenant général est en effet de commander des troupes pour le roi dans une province donnée. À partir des années 1550, le détenteur de la charge de gouverneur de Lyon est choisi parmi la noblesse d'épée. Jacques d'Albon de Saint-André, compagnon d'armes d'Henri II et maréchal de France, occupe la fonction à partir de 1549. Véritable chevalier, il participe à toutes les campagnes militaires du roi, est fait prisonnier à Saint-Quentin, et meurt sur le champ de bataille à Dreux en décembre 1562. Son successeur, le duc de Nemours, partage les mêmes valeurs chevaleresques et se distingue lors de plusieurs campagnes militaires¹⁵. Cependant, leur présence quasi continue à la cour nécessite de les remplacer dans leur province. C'est pourquoi des lieutenants généraux sont nommés pour conduire le gouvernement quotidien de leur territoire. Or, jusqu'à la première guerre de Religion en 1562, ces charges sont essentiellement occupées à Lyon par des membres de la noblesse de robe locale¹⁶. Au sortir de la guerre, le poste est confié dans un premier temps au maréchal de Vieilleville, chargé de rétablir la concorde religieuse dans la ville suite à l'occupation protestante, puis à Jean de Losses, lui aussi soldat. En revanche, c'est René de Birague qui est appelé à sa suite en 1565. Italien, membre de la noblesse de robe, Birague a pour mission d'assurer le maintien de la paix et de la concorde dans la province. Cependant, le retour de la guerre en 1567, associé au rappel du lieutenant général à la cour, expliquent qu'un homme d'armes soit à nouveau placé à la tête de la province. L'heure est en effet à la défense militaire de Lyon et des intérêts de la couronne, raison pour laquelle Mandelot apparaît comme l'homme de la situation. La charge de lieutenant général puis de gouverneur revient donc entre les mains d'un noble d'épée et d'un chevalier, conformément à la mission première dévolue à ce personnel.
- 8 Les études récentes ou plus anciennes sur les gouverneurs insistent cependant sur la diversité de leurs fonctions¹⁷. Leurs lettres de provision illustrent le flou juridique qui caractérise cette institution, puisqu'elles ne définissent ni la durée de leur charge, ni les domaines précis de leurs attributions¹⁸. Si la fonction militaire est entendue, d'autres éléments viennent compléter le « métier »¹⁹ quotidien du gouverneur. La correspondance active et passive entretenue par Mandelot avec Charles IX, Henri III et Catherine de Médicis permet de s'en rendre compte. Riche de plus de 800 lettres²⁰, elle

rend compte de la diversité des affaires dont le gouverneur a la charge. Si les sujets militaires représentent la majorité des thèmes évoqués, ils sont suivis par ceux des finances, de l'approvisionnement de la province, des procès ou d'autres sujets parfois plus personnels²¹. De telles compétences sortent donc du domaine strict de la chevalerie et du métier des armes pour se rapprocher davantage de l'idéal social nobiliaire où la vaillance guerrière était complétée par une renommée plus générale basée sur le service rendu au souverain, reconnu par ce dernier, et à la base de l'honneur du détenteur de la charge.

- 9 En tant que représentant du roi, le gouverneur apparaît comme l'une des personnalités les plus importantes de la ville. Il doit donc se distinguer des autres pouvoirs et de l'aristocratie urbaine par sa position au cœur de la vie politique locale, par ses actions et par son mode de vie. Cette fonction fait de lui le premier noble de la cité²². Le gouverneur est ainsi le représentant affirmé de la force armée dans la ville, c'est lui qui gouverne les troupes, assure leur ravitaillement, gère leur logement et commande à la guerre. Dans le cas lyonnais, il n'a toutefois pas le commandement de la citadelle, confié à un homme d'armes nommé par le roi, mais agit de concert avec ce dernier. Il endosse donc pleinement le rôle de représentant local du roi de guerre. Dans l'imaginaire nobiliaire auquel appartient Mandelot, le roi est également un *primus inter pares*, un premier parmi des pairs, au sein de la noblesse²³. À ce titre, le gouverneur doit également apparaître comme le premier noble de la ville. À l'impératif militaire s'ajoute un impératif de magnificence et de magnanimité. La vie politique de la cité se fait donc le théâtre privilégié pendant lequel le gouverneur exprime sa supériorité sociale sur les autres élites urbaines. Lors de sa nomination en tant que gouverneur, François de Mandelot est accueilli par une entrée solennelle à laquelle participe l'ensemble des représentants de la communauté²⁴. Quotidiennement, il loge au palais de Roanne qui devient le siège de son gouvernement²⁵. C'est également chez lui qu'il convoque la tenue d'assemblées générales pour communiquer les ordres reçus du roi²⁶. Surtout, sa place de premier gentilhomme de la cité se manifeste lors des cérémonies urbaines au cours desquelles Mandelot occupe le premier rang. C'est notamment lui qui est placé à la tête de la noblesse urbaine lors des processions générales, ou encore lui qui accueille le roi lors de son entrée dans la ville en septembre 1574²⁷.
- 10 François de Mandelot apparaît donc comme l'archétype du noble tout entier dévoué au service du roi, dont le prestige rejaillit au niveau local par sa participation active au pouvoir politique urbain. Ces éléments indiquent bien que le métier de gouverneur ne peut être uniquement limité à ses fonctions militaires. L'honneur du gouverneur est à relier avec son action quotidienne parfois très éloignée du monde des armes. De ce fait, les valeurs chevaleresques ne sont pas véritablement mobilisées dans ses activités de gouvernement, au contraire des idéaux nobiliaires qui sont légion. Il est d'ailleurs frappant d'observer que ce qui vaut à Mandelot sa nomination au titre de chevalier du Saint-Esprit n'a plus rien à voir avec le métier des armes. En effet, le gouverneur ne doit pas son titre à un exploit effectué sur le champ de bataille, mais bien à la réussite d'une mission diplomatique. Choisi avec les sieurs de Hautefort, de Fleury et de Lyverdis pour mener une ambassade extraordinaire auprès des Suisses et des Grisons afin d'obtenir un renouvellement d'alliance, il est promu chevalier de l'ordre après avoir donné satisfaction à Henri III²⁸. Cette décision est liée à l'évolution même des ordres de chevalerie. Alors que l'ordre de Saint-Michel, fondé par Louis XI en 1469, maintenait une illusion chevaleresque, celui du dernier Valois instaure une organisation hiérarchique forte et réclame de ses membres une soumission sans condition. L'ordre

du Saint-Esprit est en réalité dénué d'esprit de chevalerie et repose sur la pleine et entière autorité du roi²⁹. L'obtention nouvelle du titre de chevalier repose donc sur des valeurs nobiliaires, indispensables à la bonne tenue de l'ambassade, mobilisées à des fins politiques et de service du roi, et non pas guidées par des idéaux chevaleresques. Le gouverneur n'est dès lors pas récompensé pour ses faits d'armes mais pour sa fidélité envers le souverain qui lui octroie, en retour, sa faveur.

- 11 Premier membre de la noblesse lyonnaise, François de Mandelot ne s'appuie que très peu sur les idéaux chevaleresques de son ordre pour gouverner la province au quotidien. Il apparaît plutôt comme un chevalier bon et loyal sujet de son souverain qu'il s'attache à servir convenablement. C'est de là qu'il tire essentiellement l'honneur inhérent à son rang. Une étude de son activité militaire vient également confirmer son manque d'esprit de chevalerie en temps de guerre.

La correspondance militaire de Mandelot

- 12 L'action du gouverneur n'a jusqu'à présent été envisagée que du point de vue de son activité quotidienne, affaiblissant dès lors les chances de voir s'exprimer les valeurs chevaleresques. L'étude des campagnes militaires menées par Mandelot peut permettre de compléter ce tableau. Entre 1568 et 1582, le représentant du roi a en effet participé à six campagnes d'ampleur fort différente. Il est ainsi chargé en 1570 de chasser l'armée de Coligny présente en Auvergne, puis de prendre le château de Péraut en 1574 pour libérer la libre circulation sur le Rhône. L'année suivante, il participe au siège de la petite ville d'Andance prise par les huguenots, puis est sommé de combattre Pierre Gourde et ses troupes en Forez, avant de rejoindre le Languedoc en 1577. En 1580, il s'illustre enfin en réprimant une révolte paysanne dans le Dauphiné appelée la Ligue des vilains³⁰. Ces campagnes sont inégalement documentées par les archives issues des pouvoirs lyonnais, et l'absence de mémoires rédigées par Mandelot ne permet pas de connaître la manière dont il a vécu les combats ou jugé sa propre expérience de combattant. En revanche, sa correspondance échangée avec diverses personnalités apporte un regard intéressant sur la pratique guerrière du gouverneur. En effet, dénuée de toute mise en forme stylistique ou de passages obligés propres aux récits chevaleresques, la lettre se veut un compte-rendu informatif d'une situation militaire donnée. Écrite dans le feu de l'action, elle permet d'approcher les préoccupations des belligérants au moment de la campagne, et d'observer notamment la manière dont les acteurs parlent de leur propre action militaire.
- 13 Parmi les campagnes militaires menées par Mandelot, deux sont particulièrement bien documentées grâce aux lettres échangées avec le lieutenant général du Dauphiné, Bertrand de Gordes. En poste du début des années 1560 au milieu des années 1570, Gordes est un interlocuteur privilégié du gouverneur de Lyon. Issu de la noblesse dauphinoise, il partage les mêmes valeurs nobiliaires que son voisin et est tout entier dévoué au service du roi³¹. Les échanges épistolaires entre les deux hommes permettent de mieux connaître les opérations armées auxquelles ils ont participé conjointement et les sujets abordés dans leurs discussions à distance. Deux campagnes sont ici privilégiées. La première est celle du printemps 1570, lorsque les troupes de Coligny traversent le royaume pour rejoindre La Charité et longent la vallée du Rhône. À cette occasion, seize lettres sont écrites par Mandelot entre le 30 avril et le 23 juin. La seconde opération est celle de mars 1575, menée contre Andance, pendant laquelle dix

lettres sont envoyées par le gouverneur de Lyon lors du siège qu'il coordonne. Alors qu'elles sont une vitrine offerte aux chevaliers pour mettre en scène leurs prouesses militaires sur le champ de bataille, ces lettres n'évoquent presque jamais les idéaux de chevalerie pourtant partagés par les correspondants.

- 14 Durant la campagne de 1570, l'heure n'est pas véritablement aux affrontements mais plutôt à une opération défensive en vue de conserver la sûreté de la province. Les échanges épistolaires entre Mandelot et Gordes ne se réfèrent donc jamais au combat à proprement parler ni à d'éventuels exploits militaires. L'intérêt réside au contraire dans des considérations d'ordre stratégique et matériel. La plupart des lettres envoyées par le gouverneur de Lyon évoquent ainsi le transport de troupes destinées à porter secours au Dauphiné. Mandelot se fait l'intermédiaire entre plusieurs capitaines de compagnies d'hommes d'armes présents en Bourgogne et Bertrand de Gordes, occupé à mettre sa province en défense³². Lorsque les troupes de l'amiral de Coligny, chef des protestants, s'installent dans le Forez, les échanges se multiplient mais concernent uniquement des informations sur les forces ennemies, sans jamais évoquer un éventuel assaut³³. La coopération militaire traite enfin de l'échange d'artillerie puisque Mandelot fait parvenir un canon à son voisin. Ce prêt est toutefois entouré de multiples inquiétudes. Le Lyonnais somme son homologue
- [...] y vouloir faire prendre garde et ne les faire point mettre tant en hazard de passer que ne so[it] bien assuré des passages estre libres³⁴.
- 15 Loin de faire référence à un esprit chevaleresque partagé avec Gordes, les lettres de Mandelot n'évoquent donc que les aspects logistiques de la guerre, voire parfois de la défiance à l'égard de son compagnon d'armes. Le gouverneur de guerre est donc avant tout ici un gestionnaire d'armées plus qu'un chevalier à proprement parler. Cette posture s'explique certainement par le fait que Mandelot n'est pas directement placé à la tête d'une expédition militaire, contrairement au printemps 1575.
- 16 Le second cas étudié place François de Mandelot au premier plan de l'activité guerrière. Il est en effet chargé de mettre le siège devant la petite ville d'Andance sur le Rhône, alors occupée par une troupe protestante. La correspondance échangée avec Gordes consiste désormais à gérer une campagne militaire, forme de consécration d'une carrière de gouverneur³⁵. Là encore, la priorité est donnée dans un premier temps aux aspects logistiques du siège. Les premiers jours du mois de mars sont consacrés au transport des troupes de Suisses recrutées pour l'occasion, à leur paiement, ainsi qu'à l'acheminement de plusieurs pièces d'artillerie³⁶. Les lettres suivantes évoquent la mise en place du siège proprement dit et font intervenir des éléments de stratégie militaire³⁷. À ces échanges peuvent être ajoutées d'autres correspondances établies avec diverses personnalités militaires de la région, tels le duc d'Uzès et le maréchal de Montmorency-Damville, dont le contenu ne diffère guère³⁸. Loin d'être menée selon des idéaux chevaleresques, la guerre de siège rapportée par les lettres se veut surtout rationnelle, guidée par une économie des moyens. Son but n'est pas de mettre en péril les troupes du gouverneur ou Mandelot lui-même lors d'un assaut périlleux, mais de mettre en œuvre une stratégie basée sur la recherche d'une victoire peu coûteuse en hommes et en munitions. La guerre telle qu'elle apparaît dans les lettres du gouverneur se veut donc sûre, non soumise au hasard du combat, et surtout stratégique sur un plus long terme. Les conseils donnés par le gouverneur à ses correspondants vont d'ailleurs dans ce sens. Alors que Gordes souhaite mettre le siège devant la ville voisine d'Annonay, occupée par une troupe protestante, Mandelot l'exhorte de repousser

l'assaut après avoir appris que les ennemis s'y étaient renforcés³⁹. L'heure n'est pas aux exploits militaires de la noblesse mais à une guerre d'usure pensée de manière stratégique et sans risquer inutilement sa vie et celle de ses hommes.

- 17 La correspondance de guerre de Mandelot éclaire donc les pratiques militaires du gouverneur et les idéaux mobilisés par ce dernier au cours des combats. L'esprit de chevalerie y est toujours absent. Si la guerre apparaît comme la vocation naturelle de la noblesse et des chevaliers, si elle constitue un champ de jeu, une aventure exaltante et une opportunité pour gagner honneur et richesses⁴⁰, elle n'est pour autant pas vécue et décrite selon de tels idéaux sous la plume de Mandelot. Moment de chaos et d'incertitude, l'affrontement n'est guère recherché, voire même évité, tant que l'assurance de la victoire n'est pas acquise. Les exploits militaires vantés par les romans de chevalerie sont oubliés au profit d'une guerre voulue plus raisonnée. Alors que Gordes est assiégé dans Die en juin 1575, Mandelot envoie à son secours sa compagnie d'hommes d'armes et deux cents arquebusiers de la ville de Lyon mais ne prend pas la tête de l'expédition⁴¹. Malgré le prestige que lui procurerait la libération du lieutenant général, l'opération est risquée et explique que Mandelot l'organise de loin, sans mettre en danger son gouvernement. La correspondance reflète donc l'absence des notions d'exploit individuel et de bravoure au moment de la campagne militaire, pour laisser place à des aspects stratégiques, logistiques, voire administratifs. Bien que tous les correspondants soient unis par les valeurs chevaleresques, la guerre qu'ils coordonnent ne semble donc pas être menée selon ces principes.
- 18 Tout chevalier qu'il soit, le gouverneur de guerre suit surtout les ordres du souverain. Une fois encore, les notions de chevalerie et de guerre idéalisée laissent place au service dû au roi. La correspondance entre Mandelot et l'entourage royal éclaire à nouveau le rapport de confiance recherché par les deux acteurs. Les lettres du gouverneur ne mettent jamais en avant le courage individuel du chevalier, mais plutôt son respect strict des commandements royaux. La présence même de Mandelot au cœur des campagnes militaires découle d'un ordre du roi et les lettres échangées pendant les opérations servent à rendre compte des événements et non pas à obtenir les honneurs de la part du souverain⁴². Les lettres n'ont donc pas vocation à mettre en mots et en scène les faits d'armes du gouverneur dans un souci d'exaltation de soi, mais au contraire de prouver sa loyauté envers le roi en menant une guerre rapide et uniquement guidée par les intérêts de la couronne. Ce phénomène est à relier avec celui de la réforme des ordres princiers. Le bon chevalier n'est plus forcément celui qui tire un prestige de ses exploits guerriers mais celui qui se montre tout entier dévoué à son souverain.
- 19 La correspondance de guerre de Mandelot offre donc un éclairage sur le discours que le gouverneur porte sur sa propre action militaire. Contrairement aux mémoires écrits *a posteriori*, la lettre n'est pas, pour ce gouverneur, le lieu de l'exaltation des valeurs chevaleresques et doit avant tout chercher à répondre à l'impératif immédiat de la victoire et du respect des ordres du roi de guerre. Cette absence d'idéaux au cœur même du combat semble dès lors écarter l'idée d'un gouverneur chevalier. Un détour par d'autres sources émanant d'acteurs différents vient pourtant nuancer le propos.

Des faits d'armes diversement appréciés

- 20 Restreindre l'appréciation de l'activité militaire et politique de Mandelot aux seuls écrits produits par le gouverneur laisserait de côté tout un ensemble de sources de nature différente qui permettent de connaître la vision qu'ont pu avoir d'autres acteurs de son action. Poètes, chroniqueurs voire échevins ont en effet été amenés à s'exprimer sur le gouverneur et ses faits d'armes. Leur perception permet notamment de réintroduire certaines valeurs chevaleresques au cœur de son métier de gouverneur, ou au contraire de les écarter.
- 21 Les décisions politiques et les victoires militaires de Mandelot ne sont pas restées sans célébrations. Apprécié par les Lyonnais, le gouverneur a rapidement été le sujet de plusieurs œuvres littéraires produites et imprimées dans la capitale des Gaules et destinées à la communauté urbaine. Parmi elles, trois textes retiennent notre attention. Les deux premiers ont été rédigés durant les années 1570 sous forme de poèmes et insistent, entre autres choses, sur la dimension chevaleresque de Mandelot. Ce dernier n'est pas simplement un bon gouverneur, il est également guidé par un esprit de chevalerie qui explique sa renommée et ses victoires. Les éléments traditionnels de définition des idéaux nobiliaires et chevaleresques se retrouvent par exemple dans un poème de Catherin Fortuné intitulé *Le pilote de la Nef lyonnaise*. Parue en 1570, cette œuvre se veut une ode à François de Mandelot deux ans après son entrée en fonction, certainement au moment où le gouverneur revient de sa campagne contre Coligny. La première partie du poème consacre ainsi plusieurs vers au chevalier de Mandelot :

Le maistre, Monseigneur, de la nef Lyonnaise
 Est le Roy, qui scachant pour sa terre Françoise
 Que mille & mille fois vous avez combatu :
 Que vous avez montré vostre brave vertu
 En tant & tant de lieux par le fer de la lance :
 Et combien que vous avez d'egale experience
 Aux affaires de guerre & aux choses de la paix [...]
 Pourtant vous à de l'Ordre & collier decoré :
 Ordre qui est en Gaule à iamais honoré :
 Digne mer que des faits magnanimes du Prince,
 Du noble, du Seigneur, qui pour cette province
 Hardy n'a espargné sa personne & son sang,
 Ses enfans & son bien, son honneur & son rang⁴³.

- 22 Tous les attributs de la noblesse chevaleresque sont mobilisés dans ces quelques vers. Outre la référence au collier de l'ordre de Saint-Michel, la lance renvoie à l'arme utilisée à la fois sur le champ de bataille et lors des tournois et des joutes, festivités traditionnelles réservées aux membres de la chevalerie⁴⁴. Ces deux objets associent donc Mandelot aux valeurs habituelles et idéalisées de la chevalerie. Le caractère guerrier du gouverneur est en outre accentué par l'honneur et la vertu obtenus lors des combats. François de Mandelot apparaît en effet comme un noble digne de ce nom qui a gagné sa renommée par les armes et par ses mérites guerriers, lui permettant ainsi d'inscrire son nom dans une forme d'éternité de l'honneur⁴⁵. En chevalier dévoué, le gouverneur est enfin associé au service du roi, maître de la nef lyonnaise, dans une forme de communion entre le souverain et son noble représentant, selon l'idéal chevaleresque communément partagé⁴⁶. Catherin Fortuné mobilise donc les caractéristiques habituelles de la noblesse pour célébrer Mandelot. Si sa vertu politique est louée durant toute une partie du poème, les aspects chevaleresques constituent un

pan essentiel de son action et viennent expliquer en partie la renommée dont il jouit. Le gouverneur de guerre est donc aussi, et peut-être surtout, un gouverneur guidé par l'esprit de la chevalerie.

- 23 Un portrait identique est à nouveau brossé par d'autres poèmes rédigés en 1578 par le lyonnais André de Rossant. À l'occasion du retour de Mandelot à Lyon suite à un voyage à la cour, il est chargé d'écrire plusieurs poésies sur l'anagramme du nom du gouverneur⁴⁷. Plusieurs vers font, là encore, honneur à son statut de chevalier. L'une des anagrammes couronne ainsi Mandelot des « lauriers triomphants » avant de l'associer au dieu de la guerre Mars défendant sa ville de Lyon⁴⁸. Un autre poème célèbre « le cœur plus guerrier & plus haut » du gouverneur, ainsi que ses « excellentz faitz d'armes »⁴⁹. Ces vertus guerrières sont toutefois complétées par celles de la justice, nécessaire au bon gouvernement de la cité. Valeurs chevaleresques et nobiliaires sont donc une nouvelle fois célébrées comme vertus déterminant la grandeur du gouverneur. Un an après sa campagne militaire contre les seigneurs malcontents en Auvergne, le bon gouverneur est donc un gouverneur chevalier.
- 24 Un dernier texte associe Mandelot aux valeurs chevaleresques. Il s'agit de l'*Histoire véritable de Lyon* de Claude de Rubys. Le récit de la révolte paysanne qui embrase le Dauphiné au printemps 1580 est l'occasion de saluer la bravoure du gouverneur. Placé à la tête de la noblesse de son gouvernement, Mandelot est chargé de venir en aide aux nobles dauphinois attaqués par la Ligue des vilains. Les mots employés par l'écrivain célèbrent les qualités militaires du gouverneur. Mandelot est qualifié de « refuge & salut de tous ses voisins », et son armée apparaît comme « l'une des plus belles, mieux montée & mieux armée de France »⁵⁰. Sa gestion du conflit est également présentée comme exemplaire. Après avoir contraint les paysans à rejoindre la petite ville de Moirans, voisine de Grenoble, il les fit désarmer et les renvoya chez eux munis d'un bâton blanc. Pour Rubys, cette décision est symptomatique de « la sagesse & valeur de ce brave Chevalier »⁵¹. Ce récit inscrit donc à nouveau Mandelot au cœur des valeurs chevaleresques et nobiliaires de l'époque. La victoire remportée n'est pas simplement militaire, elle est aussi amplement symbolique. Tout semble se passer comme si aucune bataille n'avait eu lieu : la ville ne paraît pas avoir été assiégée, le sang ne semble pas avoir coulé. Le combat est en réalité inutile puisque l'adversaire ne se situe pas au même rang social que le gouverneur et ne peut donc pas se mesurer à lui. L'exploit chevaleresque est plutôt à rechercher dans la magnanimité de Mandelot à l'égard des insurgés. Le gouverneur apparaît comme un homme de justice capable de ne pas faire verser inutilement le sang des sujets du roi⁵². Il est surtout le sauveur de la noblesse dauphinoise en détresse. Cette victoire est celle de la noblesse dans son ensemble. Ces valeurs nobiliaires sont d'autant plus mises en avant qu'elles s'opposent en tous points à l'illégalité de la prise d'armes paysanne. Le gouverneur chevalier s'impose donc comme le restaurateur de l'ordre social de la province.
- 25 La littérature lyonnaise présente ainsi un gouverneur chevaleresque, héraut de la noblesse et défenseur de la ville, dont la renommée et la vertu sont dictées par son rang. Un lien étroit entre esprit de chevalerie et métier de gouverneur a donc existé au sein de la communauté urbaine lyonnaise. Pour parachever cette étude, il est enfin intéressant de proposer un dernier point de vue, différent de celui des poètes soumis à des normes littéraires. Certaines sources issues de la municipalité de Lyon permettent en effet de questionner le regard porté par d'autres pouvoirs urbains sur l'œuvre de Mandelot. Les rapports entre le consulat et le gouverneur ont globalement été bons

durant toute la durée des années 1570 et 1580, avant que les soubresauts de la Ligue ne viennent remettre en cause l'équilibre des relations entre autorités lyonnaises. Représentant du roi dans la ville, Mandelot reçoit tout le respect dû à son rang et à ses prérogatives de la part des échevins. Toutefois, plusieurs manifestations semblent indiquer que le gouverneur a davantage été célébré pour ses prises de position politiques que pour les valeurs chevaleresques qu'il était censé véhiculer. Celles-ci sont même délibérément occultées lors de deux événements particulièrement significatifs de la vie urbaine.

- 26 Le premier a lieu le 4 d'avril 1569. Quelques jours plus tôt, les autorités lyonnaises ont reçu la nouvelle de la victoire du duc d'Anjou sur les armées protestantes à Jarnac et de la mort du prince de Condé⁵³. Les pouvoirs urbains décident à cette occasion d'organiser une procession générale suivie d'importantes festivités pour remercier Dieu et démontrer l'attachement de la ville au souverain victorieux. Le programme est fixé par les échevins, également chargés de financer l'ensemble des festivités. La procession générale a lieu le 4 avril avant qu'un repas ne réunisse l'ensemble des autorités civiles et religieuses. Un spectacle est ensuite organisé à la place Bellecour où un château en bois, flanqué de quatre tournelles et d'un imposant donjon, a été construit pour l'occasion. Au sommet de la tour centrale, un mannequin armé d'une lance représente le spectre de l'ennemi huguenot. Après avoir été passés en revue, les arquebusiers de la ville s'apprêtent à donner l'assaut. C'est à ce moment-là qu'un rôle est enfin donné à Mandelot qui assiste aux festivités. Les échevins lui tendent en effet une torche par laquelle le gouverneur met le feu au château. L'embrasement sert alors de signal aux arquebusiers qui déchargent leurs armes à feu sur l'édifice avant de le prendre d'assaut. Rempli de paille et de fusées, le château disparaît finalement sous les flammes pour symboliser la défaite et l'élimination de l'ennemi protestant⁵⁴.
- 27 Lors de ces festivités, Mandelot se voit nier son rôle guerrier réservé à la compagnie des arquebusiers de la ville, pour mieux réaffirmer les prérogatives militaires locales de la municipalité. Toutefois, le gouverneur se voit aussi offrir le spectacle dans lequel les échevins lui réservent une place centrale. C'est par le geste qui lui est dévolu que l'édifice huguenot s'effondre. Sans participer directement au combat symbolique censé mettre fin à la guerre, il est tout de même celui par qui la victoire arrive. Les valeurs chevaleresques sont donc mises de côté au profit d'une exaltation du rôle politique du gouverneur, dont l'action locale est distinguée et célébrée. Le huitain déclamé pour le gouverneur le confirme : c'est l'honneur de Mandelot qui est mis en avant, sans évoquer son rôle militaire. Le gouverneur apparaît comme un défenseur politique de la cité avant d'être un chevalier.
- 28 Une situation similaire se reproduit quelques années plus tard, cette fois dans un contexte de campagne militaire. En 1580, peu de jours après sa victoire contre la Ligue des paysans, Mandelot est amené à affronter le chef protestant dauphinois Lesdiguières avant de participer au siège de La Mure. Blessé, il revient à Lyon le 13 novembre. Or, son retour n'est marqué d'aucune festivité destinée à célébrer le chevalier ayant mis sa vie en danger pour la sécurité de la ville. Il est très sobrement accueilli par un repas donné au faubourg de la Guillotière⁵⁵. Un tel traitement diffère très largement de la manière avec laquelle les échevins avaient accueilli le gouverneur lors de son retour de la cour en juin 1578. À cette occasion, le voyer de la ville avait été envoyé au-devant de lui à Mâcon, avant que l'ensemble du consulat, accompagné des deux cents arquebusiers de la ville, de fifres et de tambours, se soient portés à sa rencontre au

faubourg de Vaise⁵⁶. Ce faste s'explique en partie par les honneurs dus au personnage le plus important de la ville, mais aussi car il s'est fait le porte-parole des intérêts lyonnais auprès du roi. Un tel décalage entre les deux entrées s'explique certainement par le fait que les échevins n'ont pas souhaité organiser une fête dans laquelle le gouverneur vainqueur serait privé d'une entrée de chevalier à cause de sa blessure. Il est possible que cet argument ait été également mobilisé pour ne pas dépenser d'importantes sommes d'argent à une époque où la ville commence à ressentir les difficultés financières dues à deux décennies de troubles.

- 29 La communauté lyonnaise a donc diversement apprécié les faits militaires de Mandelot. Bien que célébré dans les pièces littéraires écrites à son sujet, le gouverneur de guerre, porteur des valeurs de la chevalerie, est écarté par les échevins qui ne retiennent de lui que son aide politique. Un bon gouverneur est avant tout un gouverneur dévoué à la ville et à la province dont il a la charge. Sa renommée militaire est donc placée au second rang. La vision municipale de l'œuvre de Mandelot permet de nuancer une nouvelle fois l'importance de l'éthique chevaleresque dans le gouvernement quotidien d'une province. Aux yeux des élites locales, la renommée du gouverneur ne peut être liée à ses exploits militaires mais bien à la défense des intérêts lyonnais. Les valeurs de la chevalerie ne sont donc jamais célébrées par des pouvoirs qui en sont de fait exclus.
- 30 L'étude de la place accordée à l'esprit chevaleresque dans l'action politique et militaire de François de Mandelot laisse donc entrevoir un éloignement progressif de ces idéaux dans les pratiques de gouvernement ou de la guerre. Bien qu'épris de ces valeurs, Mandelot ne les fait que très rarement intervenir dans son métier de gouverneur, tant dans la gestion des affaires politiques que lors des campagnes militaires. Sa correspondance de guerre laisse même entrevoir une disparition du discours chevaleresque au profit d'échanges dictés par des intérêts militaires pragmatiques suivant les injonctions royales. Homme de guerre au service du roi, vanté pour son action politique par les Lyonnais, Mandelot ne fait l'objet que de très peu de textes célébrant ses vertus chevaleresques. Faut-il y voir pour autant une manifestation du crépuscule de la chevalerie touchant la noblesse française durant la deuxième moitié du XVI^e siècle ? Sans aller jusqu'à éliminer ces idéaux toujours vivaces chez la noblesse et chez Mandelot en particulier, cette étude a voulu montrer que les comportements du gouverneur en exercice épousent les évolutions à l'œuvre qui tendent à instaurer un idéal politique plus que guerrier⁵⁷. Mandelot apparaît aussi comme un gouverneur de ville dont le rôle consiste à défendre les intérêts de la communauté dont il a la charge, délaissant de ce fait des valeurs de chevalerie qui ne lui sont plus véritablement utiles au quotidien⁵⁸. Le gouverneur chevalier laisse donc place à un gouverneur guidé par des valeurs nobiliaires fortes et tout entier dévoué à son souverain et aux intérêts de sa province⁵⁹. Si sa participation à la guerre marque toujours sa différence sociale par rapport au reste de la communauté urbaine, la diversification de son action politique tend également à faire de lui un personnage respecté et apprécié, et un intercesseur de choix entre deux mondes : celui d'une noblesse éprise de culture chevaleresque mise au service du roi, et celui d'élites urbaines exclues de la chevalerie mais indispensables au bon gouvernement d'une cité.

NOTES

1. Natalis Rondot, *Les médailleurs et les graveurs de monnaies, jetons et médailles en France*, Paris, Ernest Leroux, 1904, p. 96.
2. Ce tableau est conservé au musée Gadagne, à Lyon.
3. Archives départementales du Rhône (ADR), BP 3643, f. 130r, lettre du roi du 28 août 1568 ; BP 3644, f. 24r, lettre du roi du 19 mars 1571.
4. Nous ne disposons pas d'éléments plus précis sur son lignage. La famille de Mandelot ne semble pas être originaire du Lyonnais. Il épouse en revanche Éléonore de Robertet, issue d'une vieille famille du Forez. Ils eurent deux filles : l'aînée, Marguerite, fut mariée à Charles de Neuville d'Alincourt, fils du secrétaire d'État Nicolas Neuville de Villeroy ; la seconde, Catherine, mourut étant jeune.
5. Il participe notamment au siège de Metz, à la bataille de Renti et à la prise de Thionville. Sur ces aspects, voir Antoine Péricaud, *Notice sur François de Mandelot, gouverneur et lieutenant-général du Lyonnais, Forez et Beaujolais, sous Charles IX et Henri III*, Lyon, J. M. Barret, 1828, p. 4.
6. Mandelot participe ainsi à une joute en compagnie du duc de Nemours lors d'une trêve en Piémont (A. Péricaud, *Notice sur François de Mandelot...*, *op. cit.*, p. 4).
7. Bibliothèque nationale de France (BnF), Ms. Fr. 3211, fol. 99, acte d'acceptation de l'ordre de Saint-Michel par François de Mandelot, 20 juillet 1565.
8. Nicolas Le Roux, *Le crépuscule de la chevalerie. Noblesse et guerre au siècle de la Renaissance*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2015, p. 22 ; Nicolas Le Roux, « Introduction. Aux âmes bien nées... Les obligations du sang », dans Nicolas Le Roux et Martin Wrede (dir.), *Noblesse oblige. Identités et engagements aristocratiques à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 13-18. Voir aussi sur ce sujet Ellery Schalk, *L'épée et le sang, une histoire du concept de noblesse (vers 1500 - vers 1650)*, Seyssel, Champ Vallon, 1996.
9. Benjamin Deruelle, *De papier, de fer et de sang. Chevaliers et chevalerie à l'épreuve de la modernité (ca 1460 - ca 1620)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, p. 27-28.
10. *Ibid.*, p. 25.
11. Nicolas Le Roux, « Introduction... », art. cit., p. 9.
12. Benjamin Deruelle, *De papier...*, *op. cit.*, p. 280.
13. *Ibid.*, p. 16-28.
14. ADR, BP 3643, f. 130R, lettre du roi du 28 août 1568 ; Hector de La Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis*, Paris, Imprimerie nationale, 1880-1943, t. III, p. 172, lettre de Catherine de Médicis à Michel Larcher, Boulogne, 17 août 1568.
15. Il est notamment chargé de mettre le siège devant Lyon occupée par les armées protestantes en 1562-1563. Antoine Péricaud, *Notice sur François de Mandelot...*, *op. cit.*, p. 4-9.
16. Lucien Romier, *La carrière d'un favori : Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France (1512-1562)*, Paris, Perrin, 1909, p. 232.
17. Robert Harding, *Anatomy of a Power Elite. The provincial Governors of Early Modern France*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1978 ; David Potter, *Un homme de guerre au temps de la renaissance : la vie et les lettres d'Oudart du Biez, maréchal de France, gouverneur de Boulogne et de Picardie (vers 1475-1553)*, Arras, Presses universitaires d'Artois, 2002. Voir également la thèse récente d'Antoine Rivault qui propose une synthèse historiographique complète sur la question : Antoine Rivault, *Étampes et la Bretagne : le métier de gouverneur de province à la Renaissance (1543-1565)*, Thèse de doctorat sous la direction de Philippe Hamon, Rennes 2, 2017.
18. Michel Antoine, « Les gouverneurs de province en France (xvi^e-xviii^e siècles) » dans Françoise Autrand (éd.), *Prosopographie et genèse de l'État moderne*, ENSJF, 1986, p. 185-194.
19. Antoine Rivault, *Étampes et la Bretagne...*, *op. cit.*, p. 24.

20. Ce fond, exceptionnel par son volume, est constitué par les copies des lettres échangées entre le pouvoir royal et le gouverneur du Lyonnais. Les folios 1r à 256v concernent la correspondance passive de Mandelot, et les folios 261r à 408r sa correspondance active. Une partie d'entre elle, concernant les événements de la Saint-Barthélemy, a été publiée par Paulin Paris, *Correspondance du roi Charles IX et du sieur de Mandelot, gouverneur de Lyon, époque de la Saint-Barthélemy*, Paris, Crapelet, 1830.
21. BnF, Ms. Fr. 2704, correspondance de François de Mandelot avec Charles IX, Henri III et Catherine de Médicis.
22. Laurent Vissière, *Sans point sortir hors de l'ornière. Louis de La Trémoille (1460-1525)*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 329.
23. Nicolas Le Roux, *Le crépuscule de la chevalerie...*, op. cit., p. 35.
24. Archives municipales de Lyon (AML), BB 89, ff. 175-180, délibérations des 2 et 11 octobre 1571.
25. AML, BB 88, f. 89v, délibération du 4 avril 1569.
26. AML, BB 94, f. 24r, délibération du 29 janvier 1576.
27. AML, BB 88, f. 85r, délibération du 4 avril 1569 ; BnF, Ms. Fr. 2704, f. 108v, Catherine de Médicis à François de Mandelot, Chalon, 23 août 1574 ; Jacques-Auguste de Thou, *Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou depuis 1543 jusqu'en 1607*, Londres, 1734, vol. VII, p. 134.
28. Antoine Péricaud, *Notice sur François de Mandelot...*, op. cit., p. 23.
29. Benjamin Deruelle, *De papier...*, op. cit., p. 280-282.
30. Claude de Rubys, *Histoire véritable de Lyon, contenant ce qui a esté obmis par Maistres Symphorien Champier, Paradin & autres. Ensemble ce en quoy ils se sont forvoyez de la vérité de l'histoire... avec un sommaire recueil de l'administration politique de la dicte ville. Ensemble un petit discours de l'ancienne noblesse de la maison illustre des Medici de Florence*, Lyon, Bonaventure Nugo, 1604, p. 418, p. 427, p. 430-431.
31. Stéphane Gal, Mark Greengrass et Thierry Rentet, *Bertrand de Gordes, lieutenant général du roi en Dauphiné. Correspondance reçue (1572)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2017.
32. Bibliothèque du Château de Chantilly (BCC), Série K, T. XIII, f. 89, François de Mandelot à Bertrand de Gordes, Lyon, 7 mai 1570.
33. BCC, Série K, T. XIV, f. 238, François de Mandelot à Bertrand de Gordes, Lyon, 27 mai 1570.
34. BCC, Série K, T. XV, f. 18, François de Mandelot à Bertrand de Gordes, Lyon, 1^{er} juin 1570.
35. Antoine Rivault, *Étampes et la Bretagne...*, op. cit., p. 177.
36. BCC, Série K, T. XXIX, f. 62r, François de Mandelot à Bertrand de Gordes, Lyon, 2 mars 1575 ; f. 86r, François de Mandelot à Bertrand de Gordes, Condrieu, 4 mars 1575.
37. BCC, Série K, T. XXIX, f. 141r, François de Mandelot à Bertrand de Gordes, camp devant Andance, 10 mars 1575.
38. BCC, Série K, T. XXIX, f. 86v, François de Mandelot à Bertrand de Gordes, Condrieu, 4 mars 1575.
39. BCC, Série K, T. XXIX, f. 167r, François de Mandelot à Bertrand de Gordes, Condrieu, 14 mars 1575.
40. Nicolas Le Roux, « Introduction... », art. cit., p. 16.
41. BnF, Ms. Fr. 2704, f. 378r, François de Mandelot à Henri III, Lyon, 26 juin 1575.
42. BnF, Ms. Fr. 2704, f. 165r, Henri III à François de Mandelot, Blois, 7 mars 1577. En mars 1577, Henri III ordonne ainsi à Mandelot de prendre la tête d'une armée pour assiéger Ambert en Auvergne, avant que ce dernier ne s'exécute. Le roi semble donc être le seul à décider quand les vertus chevaleresques de son gouverneur peuvent être mobilisées.
43. Catherin Fortuné Chalonnais, *Le pilote de la nef Lyonnaise dédié à Monseigneur Mons. de Mandelot, Seigneur de Passy, chevalier de l'ordre & Lieutenant general pour le Roy au gouvernement du Lyonnais, en l'absence de Mseigneur de Nemours*, Lyon, Benoît Rigaud, 1570, p. 4.
44. Nicolas Le Roux, *Le crépuscule de la chevalerie...*, op. cit., p. 56.

45. *Ibid.*, p. 23.
46. Benjamin Deruelle, *De papier...*, *op. cit.*, p. 215.
47. André de Rossant, *Diverses poésies sur plusieurs anagrammes tant latins que françois du nom de Messire François de Mandelot, Chevalier de l'Ordre, Seigneur de Passy, conseiller du Roy en son Conseil privé, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur et lieutenant général pour le Roy ès pays de Lyonnais, Forestz et Beaujolois, dedeiées au mesme Seigneur à son heureux et désiré retour de la Court du Roy à Lyon, par André de Rossant, lyonnois, Lyon, 1578.*
48. Le poème s'intitule « Ô Lyon ce Mars te defand », dans A. de Rossant, *Diverses poésies*, *op. cit.*, p. 2.
49. *Ibid.*, poème « France, mon los t'aydde ».
50. Claude de Rubys, *Histoire veritable de Lyon...*, *op. cit.*, p. 430.
51. *Ibid.*, p. 431.
52. Une telle présentation du gouverneur « père de la patrie » au niveau local se retrouve aussi en Bretagne, cas analysé dans Antoine Rivault, *Étampes et la Bretagne...*, *op. cit.*, p. 543. Pour une analyse de la traduction iconographique d'un tel thème, voir Nicole Hochner, *Louis XII. Les dérèglements de l'image royale (1498-1515)*, Seyssel, Champ Vallon, 2006.
53. AML, BB 88, f. 68r, délibération du 22 mars 1569.
54. AML, BB 88, ff. 87r-88v, délibération du 4 avril 1569.
55. AML, BB 104, f. 172r, délibération du 15 novembre 1580.
56. AML, BB 101, f. 97v, délibération du 3 juin 1578.
57. Benjamin Deruelle, *De papier...*, *op. cit.*, p. 307-308.
58. Il serait ici intéressant de comparer le cas d'un gouverneur urbain avec celui d'une province beaucoup plus rurale où les valeurs chevaleresques pourraient être davantage mobilisées pour fédérer une noblesse chevalière. Je remercie ici Antoine Rivault pour ces réflexions.
59. Cet aspect serait toutefois à nuancer dans d'autres circonstances, lorsque certains nobles prennent les armes contre leur roi en signe de contestation de sa politique. Sur ces aspects, voir Arlette Jouanna, *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989.

RÉSUMÉS

Le XVI^e siècle a longtemps été considéré comme un crépuscule de la chevalerie. Loin de disparaître, ces idéaux se sont en réalité transformés et imprègnent toujours les membres de la noblesse française. Les gouverneurs qui en sont issus se trouvent justement à l'intersection de plusieurs traits marquants de cette culture chevaleresque. Hommes de guerre et serviteurs du roi, ils apparaissent comme de parfaits chevaliers guidés par un esprit et des gestes propres à leur rang. À travers la figure de François de Mandelot, gouverneur du Lyonnais entre 1568 et 1588, il s'agit de comprendre si ces idéaux sont effectivement intervenus dans l'activité politique et militaire quotidienne d'un gouverneur. Si de telles valeurs n'ont pas complètement disparues et sont même vantées dans certains textes littéraires, elles ne sont que très peu mobilisées et ne semblent pas s'imposer comme un outil de gouvernement. L'idéal du gouverneur chevalier laisse donc place à des valeurs nobiliaires fortes, révélatrices des évolutions traversées par la chevalerie.

The 16th century has long been considered as the twilight of knighthood. In reality, these ideals did not disappear as much as they evolved and actually kept on influencing the members of the nobility. Governors, who were of noble blood, took on many of the notable attributes of chivalrous culture. As men of war and servants of the king, they stood out as perfect knights guided by values and behaviours in line with their rank. Studying the figure of François de Mandelot, the governor of Lyon between 1568 and 1588, this article aims to determine how consistently the ideals of chivalry influenced the governor's daily political and military activities. Although these values had not disappeared and happened to be praised in various literary texts, they were not used as a governance tool. The ideal of a "knight-governor" was gradually replaced by strong nobiliary values, which shed light on the transformations undergone by chivalry.

INDEX

Mots-clés : chevalerie, noblesse, gouverneur, guerres de religion, Lyon

Keywords : knighthood, nobility, governor, wars of religion, Lyon

AUTEUR

GAUTIER MINGOUS

Gautier Mingous est attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université Bordeaux Montaigne. Il est agrégé d'histoire et doctorant à l'Université Lumière Lyon 2, au sein du Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190). Sa thèse porte sur la maîtrise de l'information pendant les guerres de religion du XVI^e siècle. Il étudie plus précisément les réseaux d'information des pouvoirs lyonnais entre les années 1550 et les années 1570 afin d'analyser les mécanismes de circulation des nouvelles et leur contrôle par les autorités urbaines. À travers cette analyse, il souhaite montrer comment les élites ont mis en œuvre une politique par correspondance s'intégrant pleinement aux pratiques de gouvernement urbain. Il a notamment publié un article sur les fausses nouvelles au XVI^e siècle, « Des stratégies de contournement de la désinformation par la municipalité de Lyon au début des guerres de Religion », *Le Temps des Médias*, avril 2018, et coordonne un ouvrage sur les pratiques de gouvernement urbain en temps de crise (parution en 2019).